



La Caisse des Ecoles propose pour les vacances d'hiver 2018 deux séjours de ski pour les enfants habitant ou scolarisés dans le 7ème arrondissement.



Séjour LA TOUSSUIRE à Saint Jean d'Arves - Alpes (Itinéraire)

Séjour du 27 février au 5 mars 2018, 8 jours

Voyage en TGV jusqu'à St-Jean de Maurienne puis car (20 mn du Chalet)



Enfants de 6 à 13 ans

Station village au coeur du magnifique domaine skiable des Sybelles, dans les Alpes, Saint-Jean d'Arves dispose d'un ensoleillement et d'un enneigement exceptionnel ainsi que d'un vaste choix d'activités de loisirs ou de détente. Le chalet des Monts est situé sur les hauteurs du village, sa situation au dessus des pistes de ski est un atout exceptionnel, en effet il suffit de chausser les skis devant le chalet et se laisser glisser.... D'autre part les activités spécifiques (raquettes, ânes, etc.) se font au départ du chalet et avec des guides qualifiés. Le groupe est hébergé dans des chambres de 3, 4 et 6 lits. Le chalet dispose de plusieurs salles d'activités (ping-pong, TV DVD, jeux etc.).

Activités :

5 séances de ski (3h) avec moniteurs ESF et passage des étoiles
 5 sorties à la demi-journée avec guides (après-midi) :
 Une ballade en traîneaux à chien (40 mn minimum)
 Une sortie ARVA, (initiation aux risques d'avalanches et recherche de victimes sous forme de jeux avec appareil ARVA)
 Une sortie « ânes en montagne » (lecture de paysage, soins aux animaux, ballade)
 Une sortie raquette « nature » en forêt : observation de la faune (traces d'animaux)
 Visite d'une ferme d'alpage, dégustation de fromage (beaufort)
 Mais aussi : Luge à volonté – Piste adaptée devant le chalet ;
 Construction d'igloos, grands jeux neige organisés par les animateurs
 Prise en compte du choix des enfants dans les activités (possibilité par exemple de faire plus de ski ou davantage de raquettes)
 Activités manuelles sur le centre, Grand jeux, Veillées tous les soirs etc.



Séjour à Vars Sainte Marie – Hautes Alpes (Odcvl)

Séjour du 17 au 24 février 2018, 8 jours

Voyage en TGV jusqu'à Montdauphin-Guilleville, puis car (30 mn du Chalet)



Enfants de 6 à 12 ans

Le centre le Chaltherêt est situé au pied des remontées mécaniques accédant au domaine de la Forêt Blanche. Au cœur du village alpin de Vars, c'est un chalet chaleureux pensé pour accueillir les amateurs de glisse. Chambres de 4 à 6 lits avec sanitaire. Salles d'activités et salle voutée pour les soirées conviviales.

Activités :

5 séances pour s'initier ou se perfectionner dans l'activité ski alpin sur le domaine de la Forêt Blanche, dont 3 cours de 2 heures seront encadrés par les moniteurs d'école de ski Français. Les autres séances seront encadrées par les animateurs du séjour ayant une bonne pratique du ski (pratique par groupes de niveau, évolutifs au cours du séjour).
 Randonnée raquette à la découverte de cadre montagnard, avec un périple jusqu'à l'igloo de montagne et le col de Vars.
 Une séance pour découvrir le « Fun » de la luge bouée sur la piste aménagée de « Snow Tubbing ».
 Découverte : caractéristiques du métier de pisteur : une rencontre passionnante pour connaître les outils et les métiers des sauveteurs et de leurs chiens.
 Sortie nocturne à la découverte du St-Bernard.
 Jeu de piste dans Vars à la découverte de l'habitat montagnard, avec étoiles.
 Animations dans la station : 15 minutes de « descente non-stop » sur la piste de la station, spectacle enfants....



Tarifs :	T10 = 744 €	T7 = 632 €	T4 = 448 €	T1 = 184 €
	T9 = 712 €	T6 = 592 €	T3 = 352 €	
	T8 = 680 €	T5 = 520 €	T2 = 264 €	

MODALITES D'INSCRIPTION : Elles seront reçues au Secrétariat de la Caisse des Ecoles du 7ème arrondissement 116 rue de Grenelle, métro Varenne ou Solférino, (Tél. : 01.45.51.35.99) de 8 h 30 à 16 h 45 sans interruption, **à partir du mercredi 3 janvier 2018.** Des réductions s'appliquent aux séjours en fonction du quotient familial.

Se munir obligatoirement :

- carnet de santé de l'enfant à jour + 2 photos d'identité + 1 timbre
- attestation de sécurité sociale, carte de mutuelle, assurance périscolaire
- certificat médical d'aptitude aux sports et de non contagion.
- Acompte de 50% du prix du séjour. (le solde sera à régler 15 jours avant le départ)

En cas d'annulation juste avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur production d'un avis médical, envoyé dans les 8 jours qui suivent la date du départ, 60 € de frais de dossier dans tous les cas seront retenus du remboursement.

